



# Association

20

## Découvrez l'organisation «Félin pour l'autre»

**C**réée en 2008, l'organisation Félin pour l'autre a pour but premier le sauvetage de chats en Indre et Loire.

L'augmentation perpétuelle du nombre de chats errants et du nombre d'abandons est le premier souci de cette organisation qui se bat chaque année pour sensibiliser le grand public. Ainsi, Félin pour l'autre veut rappeler à tous que l'abandon est un geste cruel et condamnable, car un animal est un être sensible et n'est en aucun cas un objet.

Félin pour l'autre stérilise chaque année des groupes entiers de chats errants, venus souvent s'installer dans le jardin de particuliers ou dans les locaux d'entreprises. L'origine de cette population de chats errants est en particulier due à l'abandon ou à la divagation de chats de famille non stérilisés dans les rues.

En stérilisant un groupe de chats errants, Félin pour l'autre stoppe le processus d'accroissement de cette population. Les chats sont ensuite remis sur site afin d'empêcher l'arrivée d'autres individus sur celui-ci.



### ZOOM

#### ACTIONS DE L'ORGANISATION

- **Stérilisation des chats errants** : Félin pour l'autre stérilise chaque année des dizaines de chats errants dans l'unique but de ralentir la prolifération de ceux-ci et ainsi, d'éviter les actes de maltraitance.
- **Sensibilisation de la population** : Félin pour l'autre ne limite pas ses interventions aux chats errants. L'organisation a mis en place plusieurs campagnes de sensibilisation du grand public face à la reproduction et à l'abandon des animaux de compagnie, engendrant la mort de plusieurs milliers d'entre eux chaque année.
- **L'adoption et le suivi de chaque chat** : Toute l'équipe de félin pour l'autre s'attelle à un suivi rigoureux de chaque chat, passant par l'organisation de son arrivée en famille d'accueil jusqu'à la fin de ses jours.

L'organisation recueille également bon nombre de chats chaque année (chatons errants, abandons, portées non désirées...). Installés en familles d'accueil et non en chatteries, ils sont ensuite proposés à l'adoption après visite chez le vétérinaire, cela afin de garantir leur bonne santé.

Tous les chats proposés à l'adoption sont testés Fiv/FeLv, Tatoués, Vaccinés CRP et stérilisés (ou partent avec un bon de stérilisation). Un contrat d'adoption est signé entre les futurs adoptants et l'organisation et une participation aux frais vétérinaires est demandée.

A la suite de l'adoption, des nouvelles sont demandées aux adoptants, afin de s'assurer de la bonne intégration du chat dans sa nouvelle famille.

